

Les familles des candidats passeront l'Aïd El Adha en toute sérénité

# L'annonce des résultats du Bac reportée au 22 juillet

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5427 - Dimanche 18 juillet 2021 - Prix : 10 DA

Selon le Professeur Kamel Djenouhat  
**Une partie du personnel  
médical refuse  
de recevoir le vaccin**

Page 3

Page 2

Grave dérive de la représentation diplomatique marocaine à New York

## La classe politique dénonce un «acte hostile»

Page 3

**La pandémie,  
à peine une  
année et demie  
plus tard**

Par Mohamed Habili

Depuis le 11 mars 2020, le jour où l'Organisation mondiale de la santé s'est résolue après bien des hésitations à déclarer l'état de pandémie, jusqu'au jour d'aujourd'hui, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Cela ne fait pourtant même pas une année et demie de la première crise sanitaire mondiale après celle de la grippe espagnole, dont on pense en général qu'elle avait fait entre 20 et 50 millions de morts, sur une période estimée à trois années seulement. La pandémie de Covid-19 n'a quant à elle causé la mort que d'un peu plus de 4 millions de personnes à travers le monde, à s'en tenir aux chiffres rapportés par les différents pays, dont l'OMS est la première à penser qu'ils seraient inférieurs de moitié à ce qu'il en est réellement. On est encore loin du bilan de la grippe espagnole, si l'on n'est encore qu'à la moitié du temps dont elle avait disposé elle-même pour accomplir son œuvre. Qu'en sera-t-il si la pandémie actuelle devait se poursuivre sur un temps égal, ou plus long ? Ou si le virus qui en est responsable devait prendre des formes de plus en plus contagieuses, ce qu'il a d'ailleurs fait jusqu'à présent, de sorte qu'il se propage toujours plus vite, quand bien même il resterait sensible aux vaccins disponibles comme à ceux qui ne sont pas encore ?

Suite en page 3

Courgette à 260 DA, navet à 180 DA, salade verte à 200 DA...

## A la veille de l'Aïd, les prix ont pris feu



Sans surprise, la flambée des prix est au rendez-vous en cette veille de l'Aïd El Adha. En effet, depuis quelques jours, allant crescendo à mesure que la fête approche, les différents points de vente des fruits et légumes sont pris d'assaut par les citoyens venus s'approvisionner en denrées alimentaires. Page 2

Le projet coûtera 90 milliards DA au lieu de 60 milliards initialement

### Tizi Ouzou : la pénétrante autoroutière relancée cet été

Page 16

Lutte contre le Covid-19

### Une série de mesures adoptées à Béjaïa

Page 16

Courgette à 260 DA, navet à 180 DA, salade verte à 200 DA...

## A la veille de l'Aïd, les prix ont pris feu

■ Sans surprise, la flambée des prix est au rendez-vous en cette veille de l'Aïd El Adha. En effet, depuis quelques jours, allant crescendo à mesure que la fête approche, les différents points de vente des fruits et légumes sont pris d'assaut par les citoyens venus s'approvisionner en denrées alimentaires.

Par Meriem Benchaouia

Comme d'habitude, les commerçants, sans aucun scrupule, profitent de la forte demande pour s'adonner à la spéculation, en dépit de tous les engagements pris par les autorisés concernées de diminuer ou garder en l'état, pour certains, les prix de ces produits. Si certaines personnes qualifient cette flambée de «normale» à la veille de chaque événement religieux, ils sont nombreux à accuser les «vendeurs véreux» qui n'ont, en fin de compte, qu'un seul souci : le gain rapide et facile. La hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité est devenue une situation banale à laquelle s'attendent et se résignent les Algériens. Une simple virée dans les quelques marchés de la capitale nous a permis de confirmer de visu que les prix de certains produits ont pratiquement doublé, en dépit de leur abondance. Ce sont les produits les plus consommés en cet événement qui ont connu une hausse vertigineuse, à l'instar de la courgette, cédée à 260 DA, la tomate entre 70 et 90 DA, le navet à 180 DA, le haricot rouge à 350 DA, le haricot vert à 250 DA, le citron entre 300 et 500 DA, la carotte à 100 DA, la laitue entre 180 et 200 DA. Même la pomme de terre a connu une hausse, passant de 35 à 75 DA. Les poivrons sont à 140 DA et l'oignon à 50 DA. Pour ce qui est des fruits, les prix ont également

augmenté, y compris pour ceux de saison comme la pastèque, affichée à 60 DA et le melon à 70 DA. Deux jours auparavant, les prix ne dépassaient pas les 40 DA pour le premier produit et 50 DA pour le second. La nectarine, qui se vendait entre 150 et 170 DA, est passée à 250 voire 300 DA. Les prix du raisin oscillent entre 250 et 350 DA selon la qualité, alors que les bananes s'affichent à 230 DA le kg. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée au niveau de quelques marchés de la capitale. De Bab el Oued à Ain Benian en passant par Zéralda, c'est la même rengaine. Les petites bourses, notamment, souffrent le martyre quotidiennement pour espérer faire quelques emplettes. «Nous traversons une période difficile, avec toutes les dépenses du mois de ramadhan, les vacances et maintenant l'Aïd el Adha. Nous devons en plus faire face à une flambée des prix», s'écrie un client. La majorité de la population ne trouve pas d'explication à ce phénomène qui généralement fait son apparition à l'approche de chaque fête, qu'elle soit religieuse ou nationale. «Tel que voulu par nos traditions, à chaque occasion qui se présente, nous préparons un festin et ce, sans trop réfléchir à la dépense qu'il engendre», nous dira un citoyen, lequel se dit habitué à ce genre de «pic» des prix, d'autant que l'Aïd el Adha est proche. Il poursuit : «Cette réalité constitue, malheureusement,



Ph.D. R.

ment, une opportunité pour les marchands malhonnêtes qui comptent augmenter, à l'occasion de ces fêtes, leurs chiffres d'affaires». Il est vrai que les pères de famille à moyen et petit revenu se retrouvent, face à cette flambée, incapables de satisfaire les besoins de leurs petites familles, notamment les aliments à grande consommation. «On n'arrive plus à répondre à nos besoins. Nous sommes lynchés de partout», a déploré hier un père de famille.

Marchands de fruits et légumes, détaillants ou grossistes, commerçants, agriculteurs, chacun défend sa position à sa manière, afin de convaincre les citoyens de la justesse des prix. Interrogé sur les causes de cette flambée injustifiée des prix des fruits et légumes, un marchand exerçant à Zéralda a évoqué l'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics, que ce soit au niveau des marchés de gros ou de détail. Dans leurs explications sur la hausse des prix, certains

marchands mettent en exergue le fait qu'«ils souffrent de l'intervention des spéculateurs et des intermédiaires en les obligeant à acquérir leur marchandise à un prix fixé après entente avec les grossistes». Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer, affirmant ne pas pouvoir joindre les deux bouts, et les autorités semblent incapables de réguler le marché des fruits et légumes, laissant le consommateur livré à la seule loi ultralibérale de l'offre et de la demande.

Selon le Professeur Kamel Djenouhat

## Une partie du personnel médical refuse de recevoir le vaccin

Si les spécialistes sont favorables à la vaccination et ne cessent d'appeler la population à se faire vacciner en masse, une partie du personnel médical éprouve une certaine réticence face au vaccin anti-Covid-19. Ce positionnement anti-vaccin pourrait conduire au pire, regrette le Professeur Kamel Djenouhat, chef du service d'immunologie de l'hôpital de Rouiba. La situation pandémique en Algérie n'est pas rassurante. Le nombre d'infections augmente rapidement, notamment avec le variant Delta. Le pire est à craindre, selon les spécialistes qui multiplient les appels de détresse et s'alarment d'une situation catastrophique dans les hôpitaux. Malgré les appels à l'observation des mesures barrières et l'intensification de la campagne de vaccination, la courbe des contaminations au coronavirus poursuit malheureusement sa hausse.

En Algérie, en plus de la réticence affichée par la population, le personnel médical semble lui aussi boudier la piqûre. Invité d'une émission hebdomadaire de la Télévision nationale, P Djenouhat a dit regretter la réti-



Professeur Kamel Djenouhat

cence du corps médical à se faire vacciner. «La réticence du personnel soignant à se faire vacciner pourrait conduire à une hausse des contaminations par le Covid-19 chez cette catégorie, du fait des contacts directs et permanents avec les cas hospitalisés», a-t-il mis en garde, soulignant la propagation rapide du variant Delta.

Il a invité, dans ce cadre, les personnels du secteur de la

Santé à participer à l'opération de vaccination pour laquelle l'Etat a mis en place tous les moyens nécessaires pour éviter la propagation du Covid-19, notamment le variant Delta, très répandu dans le monde et qui touche les jeunes, vu que la campagne de vaccination avait touché au début les personnes âgées et les malades chroniques uniquement. Interrogé sur la réinfection au Covid-19 chez les

cas vaccinés, P Djenouhat, qui n'a pas écarté ce cas de figure, a expliqué que le vaccin protège à hauteur de plus de 60 %. En cas de réinfection, le cas n'est pas très grave. Citant pour exemple les cas admis à l'EPH de Rouiba, le même spécialiste a soutenu que «45 % des tests ressortent positifs. Le problème alarmant réside dans les cas contacts qui circulent librement, participant, ainsi, à la propagation du Covid-19».

Pour sa part, le chef du service des urgences et réanimation au CHU Mustapha-Pacha, P Amine Salmi, qui a tiré la sonnette d'alarme, a fait savoir que «sur un total de 30 cas positifs au Covid-19 qui se trouvent au service réanimation, un seul cas s'est

fait vacciner, démontrant, ainsi, que certaines catégories de la société ne prennent pas conscience quant à l'importance du vaccin et ne respectent pas les gestes barrières».

Selon le même intervenant, la poursuite de la situation épidémiologique sur cette cadence, la non réalisation d'un taux important de population vaccinée et le non-respect des gestes barrières pourraient aboutir à des complications plus dangereuses, notamment le manque de lits de réanimation. Les deux spécialistes ont appelé tous les citoyens à l'impératif de faire preuve de vigilance durant l'Aïd el Adha et d'éviter les rassemblements et les visites familiales.

Louisa Ait Ramdane

Bilan des dernières 24 heures

### Virus : 1107 nouveaux cas et 12 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de moins que le bilan d'hier (15), portant à 3 922 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 1107 cas, soit 90 cas de moins par rapport au bilan d'hier (1197), pour atteindre, au total, 152 210 cas confirmés.

R. N.

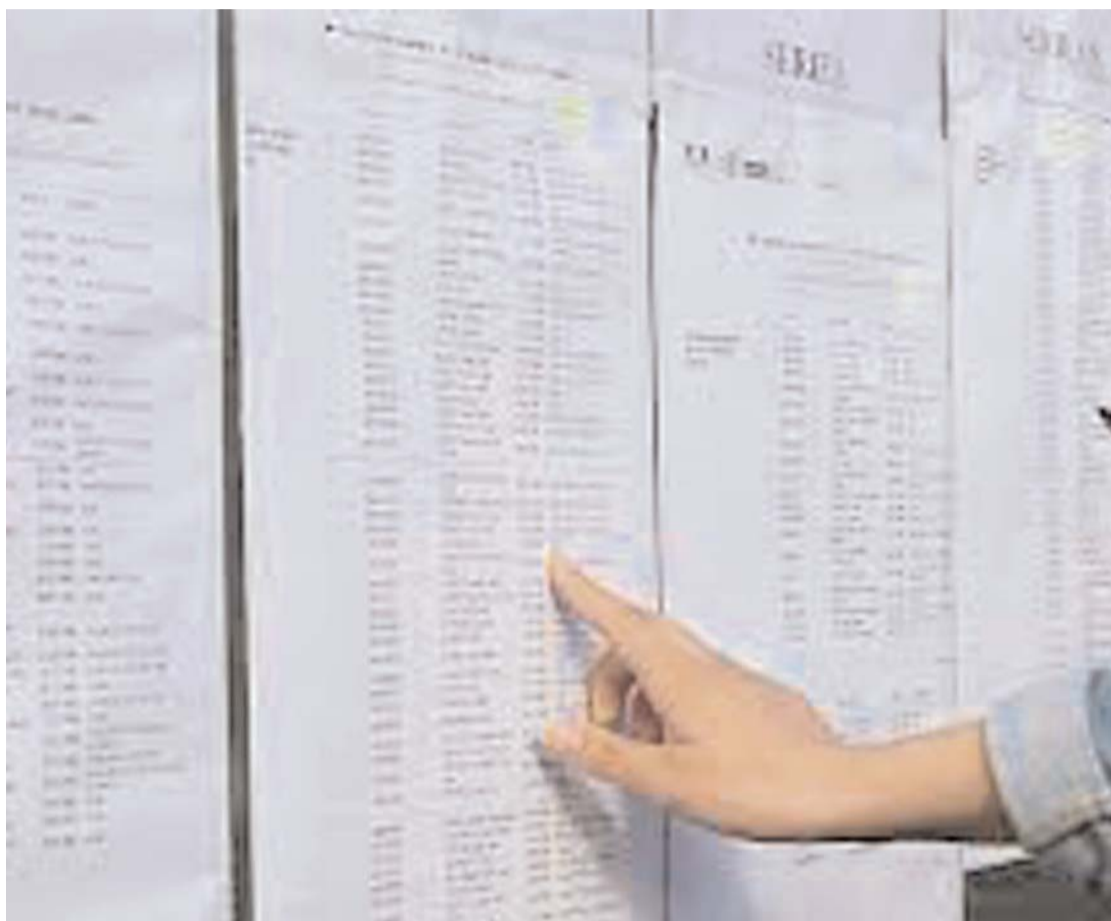
Les familles des candidats passeront l'Aïd El Adha en toute sérénité

# L'annonce des résultats du Bac reportée au 22 juillet

■ Suite à l'appel de l'Association des parents d'élèves, le ministère de l'Éducation nationale a indiqué dans un communiqué que «les résultats du baccalauréat session juin 2021 seront annoncés jeudi 22 juillet 2021 à partir de 16h» et non pas le 20 juillet.

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, le ministère de l'Éducation nationale a indiqué que «les résultats du baccalauréat seront annoncés non pas le 20 juillet mais le jeudi 22 juillet, à partir de 16h00». Pour les candidats libres ainsi que les scolarisés, les résultats du baccalauréat seront annoncés sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) <http://bac.onec.dz> et gratuitement via les téléphones portables des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, à savoir Ooridoo, Mobilis et Djezzy par SMS en composant le code : \*567#. Le ministère indique, en outre, que les candidats scolarisés pourront consulter leurs résultats le 22 juillet sur des listes qui seront affichées le même jour au niveau des établissements scolaires, ainsi que sur le site réservé aux parents <https://tharwa.education.gov.dz>. À noter que cette décision a été prise suite à la demande formulée par l'Association nationale des parents d'élèves (Anpe). En effet, à quelques jours de la date prévue pour l'annonce des résultats des épreuves du baccalauréat de la session 2021 en Algérie, l'Anpe a fait une proposition au ministère de l'Éducation nationale. Une demande visant à reporter l'affichage des listes des résultats après la fête de l'Aïd El Adha. Un souhait qui se justifie par la volonté des parents d'élèves aspirant passer, avec leurs enfants candidats au Bac, un Aïd heureux, loin de la déception et du stress des résultats. C'est donc en pensant au confort et au bien-être des lycéens que l'Anpe a interpellé le



département de Abdelhakim Belabed à ce sujet. Pour Fatima Bacha, vice-présidente de l'Association nationale des parents d'élèves, «ce report de la date des résultats permettra, entre autres, de passer les festivités de l'Aïd en toute sérénité pour les familles des futurs bacheliers. Loin d'une ambiance probablement lourde en cas d'échec et de non obtention de la moyenne aux résultats de cet examen décisif». Enfin, concernant le taux de réussite, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) avance un taux de 55 %. Sur la base de l'étude qu'il a

effectuée, le CLA estime que «les résultats de la première correction des copies du Bac font ressortir un taux de réussite de 55,18 %», soit un taux en léger recul par rapport à la session de 2019/2020, qui était de 55,30 %, sachant que l'année passée, les candidats ont été admis avec 9/20 de moyenne suite à une décision qui a fait polémique. «Les prévisions du CLA sont tirées d'une étude menée sur un échantillon de 5 000 copies d'examen dans chaque matière et pour chaque filière, auprès des différents centres de correction du territoire national»,

indique Zoubir Rouina, secrétaire général de la même organisation syndicale. Pour sa part, Abdelouahab Lamri Zegar, porte-parole de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), estime que le taux de réussite sera conséquent, sans avancer toutefois un quelconque chiffre. Il précise que «les échos recueillis auprès des enseignants correcteurs font ressortir que le taux de réussite à l'examen du baccalauréat sera important, car le barème arrêté est en faveur des candidats».

T. K.

Grave dérive de la représentation diplomatique marocaine à New York

## La classe politique dénonce un «acte hostile»

Le recours de la représentation diplomatique marocaine à New York à la distribution d'une note officielle aux pays membres du Mouvement des Non-Alignés dans laquelle elle soutient le prétendu «droit du peuple kabyle à l'autodétermination» a fait réagir la classe politique nationale. Le RND a indiqué dans un communiqué que «cet acte dénote clairement le soutien actuel du Maroc à un groupe terroriste connu et met à nu le plan caché derrière la normalisation des relations avec l'entité sioniste, dont le but est d'ébranler la stabilité de l'Algérie et de consacrer officiellement l'engagement du Royaume du Maroc dans une campagne hostile à l'Algérie». Et d'ajouter que «l'amalgame fait

entre une question de décolonisation reconnue par l'ONU et un complot ciblant l'unité de l'Algérie est en contradiction flagrante avec le droit international et l'acte constitutif de l'Union africaine (UA)». Le RND a ainsi appelé le peuple marocain frère à «la vigilance et à la mobilisation contre le régime du Makhzen qui constitue une menace pour la stabilité de la région», l'incitant à «prendre conscience de la gravité des actes commis par son régime sur son avenir et celui de la région». De son côté, le FLN «condamne énergiquement le soutien apporté par l'ambassadeur marocain durant le débat général de la réunion ministérielle du Mouvement des Non-Alignés, tenue via visioconférence, au pré-

tendu mouvement "MAK", classé terroriste, en appelant à l'indépendance d'une région chère du territoire algérien». «Les manœuvres honteuses et provocatrices du Makhzen, ajoute le communiqué du FLN, s'inscrivent dans la continuité de ses actes hostiles, multiformes et de longue date envers l'Algérie». «L'annonce du soutien du régime marocain, vassal et collabo du sionisme, à un mouvement terroriste et à une prétendue indépendance d'une région très chère du territoire national est une agression contre l'Algérie, une et indivisible, dont la moindre parcelle de terre s'est abreuvée du sang des chouchada», a ajouté la même source. Le Mouvement El Bina s'est dit «profondément choqué»

par la teneur de la note officielle distribuée par la représentation marocaine aux pays membres du Mouvement des Non-Alignés, qualifiant cette action de déclaration de guerre contre les enfants de l'Algérie. Le Parti de la Liberté et la Justice (PLJ) a qualifié le document d'«agression et d'acte terroriste» contre l'Algérie. Le PLJ a invité l'Etat algérien à «prendre des positions fermes envers ce régime cancérigène». De son côté, le diplomate et ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, a qualifié ce qu'a fait la représentation marocaine d'«appel à la sédition» et d'«acte hostile». «L'appel du Maroc à la sédition en Algérie ne relève pas d'un simple acte diplomatique mais d'une action hostile

### LA QUESTION DU JOUR

#### La pandémie, à peine une année et demie plus tard

Suite de la page une

Le fait est qu'il a encore du champ devant lui, n'ayant en effet infecté que 190 millions de personnes dans le monde. Ce genre de questions auraient été balayées d'un revers de main au début de la pandémie, quand l'idée dominait que celle-ci serait vite passée, eu égard notamment aux moyens médicaux dont le monde dispose aujourd'hui, et que par la force des choses on ne pouvait aligner contre la grippe espagnole dans les années 1918/1921, qui plus est au sortir d'une guerre mondiale. Rares seraient aujourd'hui ceux qui tiendraient de tels propos, alors même que les campagnes de vaccination sont lancées, et que les vaccins eux-mêmes aient déjà montré leur efficacité. Depuis le début de la pandémie, il y a un et demi, on s'est trompé tant de fois à son sujet, que la circonspection est devenue la règle à peu près sur tout ce qui la concerne. On n'exclut même plus la possibilité que le virus finisse par trouver le moyen de contourner la vaccination, ce qui le cas échéant nous ramènerait à la case de départ, même si ce scénario du pire ne semble pas encore le plus probable. De là d'ailleurs l'urgence qu'il y a à accélérer et à généraliser la vaccination, moyen le plus indiqué en effet d'empêcher que le virus ne fasse peau neuve. Le sentiment est maintenant général qu'une course contre la montre est engagée contre lui qu'il est impératif de remporter. Les scientifiques, qui au départ avaient pour nombre d'entre eux tendance à sous-estimer l'impact global de la pandémie, font maintenant preuve de beaucoup de prudence sur la suite des événements. Ils n'ont de cesse désormais de prôner la prudence, a fortiori quand les politiques, en particulier dans les pays pionniers dans la lutte contre la maladie, à l'exemple de la Grande-Bretagne, sur laquelle les yeux sont rivés, considèrent que le moment est venu de passer à une nouvelle étape. C'est ainsi qu'ils sont 1 200 de différents pays à signer une pétition destinée à dissuader Boris Johnson de vouloir dès lundi prochain lever toutes les restrictions mises en place pour limiter la propagation du virus. Pour eux la mesure est dangereuse à la fois pour la Grande-Bretagne et pour le reste du monde, parce que prématurée.

M. H.

à son unité et une escalade programmée dans la stratégie de la tension permanente dans la région», a écrit le diplomate algérien. «L'Algérie, peuple et État, doit réagir avec force et fermeté», conclut-il dans un post sur les réseaux sociaux.

Aomar Fekrache

Jardin d'essai d'El Hamma

# Plus d'un demi-million de visiteurs depuis le début de l'année

■ Le Jardin d'essai d'El Hamma, l'un des sites naturels touristiques importants d'Alger, a accueilli, depuis février dernier jusqu'à mi-juillet, plus d'un demi-million de visiteurs, a-t-on appris auprès de la chargée de la communication à la Direction du jardin.

Par Hocine H.

Depuis le 3 février dernier et jusqu'à mi-juillet, le Jardin d'essai a accueilli plus de 533 500 visiteurs, dont plus de 81 700 enfants, a indiqué à l'APS M<sup>me</sup> Djebali Sana, précisant que ce nombre «important» de visiteurs a été accueilli dans le strict respect du protocole sanitaire dans le cadre de la prévention de la pandémie de coronavirus, adopté pour la réouverture de cet espace naturel début février, après sa fermeture pour endiguer la propagation de la Covid-19.

Ce protocole prévoit «l'obligation» pour le visiteur de porter un masque de protection, de respecter la distanciation physique et de se soumettre à la prise de

température, outre la garantie d'une surveillance continue par les agents à travers tout le jardin pour veiller au respect des mesures barrières, a-t-elle affirmé.

Dans le même contexte, M<sup>me</sup> Djebali a dévoilé le programme spécial saison estivale pour l'année 2021. A cet effet, il a été décidé d'avancer les heures d'ouverture du jardin à 9 heures du matin au lieu de 10 heures, sachant que sa fermeture est prévue à 19h.

Ce programme comprend également divers spectacles ludiques et de sensibilisation au profit des familles et des enfants, outre des spectacles de clown pour les tout-petits tous les samedis, mardis et jeudis, à partir de 14 heures et des ateliers de dessin en plein air les lundis et mercredis.

Sous le slogan «Profitez de la période estivale sans problèmes environnementaux», des ateliers pour le jardinage et l'aquaculture seront organisés tous les lundis, dans le cadre de la diffusion et de la vulgarisation de la culture environnementale, outre la programmation de visites guidées



(avec guide touristique spécialisé) tous les samedis pour ceux désireux de découvrir tous les coins et recoins du Jardin d'essai.

Ces derniers jours, le Jardin d'essai a ouvert ses portes, gratuitement, pour organiser une exposition-vente des objets et produits artisanaux confectionnés par des personnes à besoins spécifiques, en vue de contri-

buer à l'épanouissement de cette catégorie, a ajouté la même responsable.

Elle a également rappelé que la lutte contre le Covid-19 se poursuivait malgré l'organisation de toutes les activités susmentionnées, soulignant qu'en cas de non-respect des mesures préventives visant à limiter la propagation de cette pandémie, la direction du Jardin «s'engage à

procéder à la suspension immédiate de toutes les activités programmées afin de préserver la sécurité et la santé publiques».

Créé en 1832, le Jardin d'essai d'El Hamma qui s'étend sur plus de 32 hectares, est devenu, depuis janvier 2017, un Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) relevant de la wilaya d'Alger.

H. H.

## Ghardaïa Slimane Hadj Said installé comme nouveau P-APW

Slimane Hadj Said, membre de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a été installé jeudi dans ses fonctions de président de l'APW, en remplacement de Brahim Boughali, élu président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a-t-on appris, samedi, auprès de l'APW.

La cérémonie d'installation s'est effectuée en présence des autorités de la wilaya, civiles et militaires, des élus et notables locaux.

Le nouveau P-APW de Ghardaïa, qui assurerait par intérim la présidence de cette institution, a été élu à l'unanimité par les membres de l'APW.

Slimane Hadj Said est issu de la liste indépendante, sortie vainqueur lors des élections locales du 23 novembre 2017.

L'installation du nouveau P-APW de Ghardaïa s'est effectuée conformément aux articles 58, 59 et 60 du code de la wilaya.

Y. N.

Ghardaïa et El-Menea

## Records historiques de consommation d'électricité

La consommation journalière d'énergie électrique dans les wilayas de Ghardaïa et El-Menea a enregistré, ces derniers jours, des records historiques, a appris samedi l'APS auprès de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale du Groupe Sonelgaz).

Elle a ainsi atteint le pic de 262 mégawatts (MW) sur une puissance de 460 MW à Ghardaïa et de 54 MW sur une puissance de 102 MW à El-Menea, a précisé la cellule de communication de la Sadeg.

Ces records de consommation électrique ont été enregistrés aussi bien au niveau de la pointe du matin que celle du soir

dans la région de Ghardaïa, région connectée au réseau national, tandis qu'El-Menea est dotée d'un réseau isolé d'une puissance de 102 mégawatts, a indiqué le responsable de la cellule de communication, Yahia Abbès.

Depuis le début du mois de juillet courant, le sud du pays a connu une vague de chaleur caniculaire ayant entraîné une hausse de la consommation d'électricité, a expliqué M. Abbès, précisant que cette consommation énergétique a connu un accroissement important de 52 % à Ghardaïa et 53 % à El-Menea, comparativement à l'année 2020.

Le recours accru et massif à l'utilisation de la climatisation et

autres appareils de rafraîchissement, au pompage de l'eau pour la consommation et pour les besoins d'irrigation agricole en raison des fortes chaleurs ainsi que l'éclairage ont eu des répercussions importantes sur le réseau électrique, occasionnant des pics historiques de consommation, selon la même source.

Pour éviter des désagréments aux citoyens abonnés et dans le but d'accompagner les projets d'investissement, d'améliorer la qualité de distribution de l'énergie électrique et de répondre à la demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques, la Sadeg a lancé un programme de renforcement et d'améliora-

tion du réseau de distribution de l'électricité à travers la wilaya de Ghardaïa pour un montant de 200 millions DA.

Le programme consiste en la réalisation d'un réseau de 39 km de lignes électriques, dont 24,38 km de moyenne tension et 14,62 km de basse tension ainsi que l'installation de 13 nouveaux transformateurs, a fait savoir M. Abbès.

Les wilayas de Ghardaïa et d'El-Menea totalisent 150 893 abonnés au réseau électrique, soit un taux d'électrification de 98,87 %, et disposent de 6 350 km de réseau électrique (moyenne et basse tension) et 3 384 transformateurs, selon les données de la Sadeg.

Hakim N.

Sidi Bel-Abbès

## Démantèlement d'un réseau de falsification des billets de banque

Les éléments de la sûreté de Daïra de Sfisef (Sidi Bel-Abbès) ont démantelé un réseau criminel, spécialisé dans la falsification des billets de banque, dans une opération ayant permis la saisie d'une somme de 1 million DA en faux billets de banque en coupures de 2 000 DA, a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité de la wilaya. La même source a indiqué que les faits de

cette affaire remontent, suite à l'exploitation par les services de police d'informations faisant état de l'existence d'un individu, âgé de 30 ans, en sa possession de faux billets de banque, et se propose d'en faire des transactions. Sur la base de cela, un plan a été élaboré qui a permis de l'arrêter au niveau des artères de Sfisef.

Après la fouille corporelle du mis en cause, il a été découvert en sa possession des faux billets de banque sous forme de cou-

pures de 2 000 DA et après perquisition de son domicile, les enquêteurs ont saisi une somme de près de 530 000 DA en faux billets de banque de même coupure.

Les recherches poussées ont remonté à ses acolytes, issus de l'une des wilayas limitrophes. Ils ont été arrêtés après extension de compétence territoriale, et il a été découvert en leur possession d'autres sommes d'argent en faux billets de même coupure,

estimées à 400 000 DA, de même qu'il a été opéré une saisie de matériels et équipements «très sophistiqués» qui étaient utilisés pour la falsification, à l'instar d'un appareil informatique portable, une imprimante, un ruban en argent utilisé pour imprimer les billets de banque, en plus de faux documents administratifs et autres matériels utilisés pour imprimer des billets de banque, de même qu'un permis de conduire national portant

l'identité d'un ressortissant étranger.

Après avoir effectué les procédures d'usage, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de l'ensemble des mis en cause pour les chefs d'inculpation d'usage de faux des billets de banque, à valeur légale, en monnaie nationale avec falsification de documents administratifs, pour lesquels ils ont été présentés devant la justice.

R. A.

# Le nouveau programme de refinancement accélèrera la reprise économique post-Covid

■ Le programme spécial de refinancement, mis en place début juillet par la Banque d'Algérie, devrait contribuer à l'accélération de la reprise économique post-Covid en augmentant significativement les capacités des banques à financer les investissements, a indiqué l'économiste M'hamed Hamidouche.



Par Farid M.

«**P**lus qu'un soutien à la relance économique, ce programme de refinancement, plafonné à 2 100 milliards de dinars, devrait contribuer à l'accélération de la dynamique de l'ensemble des activités économiques après la crise du Covid-19, ou plus exactement, assurer l'amélioration de la

conjuncture économique de l'Algérie», a affirmé le P Hamidouche dans un entretien à l'APS.

La Banque d'Algérie avait annoncé dans son règlement 21-02 du 10 juin 2021, publié au Journal officiel n° 49, un programme spécial de refinancement pour une durée d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Ce programme a pour effet d'accroître la liquidité bancaire à

court et moyen terme, et la distribution du crédit pour un équivalent de 15,5 milliards de dollars, a fait remarquer l'expert.

Selon les prévisions du P Hamidouche, ce programme «très bénéfique» devrait permettre une hausse des crédits pour la fin de l'année 2022 d'environ 25 %, un taux bien meilleur que celui enregistré durant la période 2015-2018 mais inférieur relative-

ment au taux de 2014.

Ce niveau de liquidité bancaire destinée au financement économique permettra d'améliorer la croissance économique en 2022 de 10 à 15 points, ajoute l'expert.

Cette démarche intervient dans un contexte de crise sanitaire où la politique monétaire de l'Algérie n'a pas connu d'ardeur en faveur des mesures non conventionnelles telles que l'extension de la liste des actifs admis en garantie dans le cadre des opérations d'open-market, l'apport de liquidités à long terme, les achats fermes de titres auprès du marché financier ou le lancement des programmes d'assouplissement quantitatif «Quantitative easing», comme l'a déjà fait la Banque centrale européenne (BCE) ou celle américaine (Fed).

S'agissant d'un risque potentiel de tension inflationniste, le P Hamidouche a assuré que ce programme ne suscite aucune inquiétude à cet égard : «Loin du langage simpliste qui sous-entend l'inflation suite à la planche à billets, il faut savoir qu'il n'y a pas de crainte à ce programme, car par commodité, le ratio du poids du réescompte et les avances à taux fixes par rapport au PIB doit être inférieur à 20 %. En conséquence, ces postes de bilan ne relèvent aucune

inquiétude».

Il a rappelé que l'inflation peut avoir des origines non monétaires (l'inflation par la demande, l'inflation sectorielle, l'inflation par les coûts, l'inflation par les formes de marché et l'inflation par l'action des groupes sociaux).

L'économiste a admis, toutefois, que les programmes de refinancement ont leurs propres limites sur le plan opérationnel, citant à titre d'exemple les accords ou les visas des entités pour ce genre d'opérations, les plafonds institués et les limitations propres à respecter (coefficient de la trésorerie, coefficient de retenue et la mobilisation de la partie qui vient à échéance et les coûts engendrés) et la prépondérance du secteur public.

Il a alerté, par ailleurs, sur «le risque significatif» qui gravite autour de ce programme ayant trait à la solidité financière des banques issu du taux de provision des créances classées qui a atteint 50 %, «d'où une autorité de supervision s'impose, pour plus d'assurance à ce programme et le devenir du système bancaire algérien».

F. M.

## Après deux séances de pertes Le pétrole en hausse timide

LES PRIX du pétrole sont parvenus de peu à conclure dans le vert vendredi, après deux jours de pertes liées aux incertitudes autour des négociations de l'Opep+.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a avancé de 0,16 % ou 12 cents par rapport à la clôture de la veille à Londres, à 73,59 dollars.

A New York, le baril de WTI pour août a conclu en légère hausse de 0,22 % ou 16 cents à 71,81 dollars.

«On nage dans l'incertitude entre les négociations à l'Opep+ qui ne semblent pas terminées et la menace du variant Delta du coronavirus», a expliqué Jack Scoville de Price Futures Group.

A. O.

Industrie/ Pour améliorer la performance de l'administration

## Zeghdar appelle à de nouvelles méthodes de travail

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a appelé les cadres du ministère à trouver de nouvelles méthodes de travail permettant d'améliorer la performance de l'administration centrale et de ses différents services locaux, afin de créer un climat d'affaires serein et relancer l'investissement générateur de richesses et d'emplois, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une série de rencontres qu'a tenues le ministre du 10 au 15 juillet avec le personnel, les cadres et les responsables des différentes directions et structures centrales du ministère, en vue de prendre connaissance des divers dossiers et des

difficultés rencontrées dans l'accomplissement de leurs missions ainsi que l'évaluation de la situation du secteur, précise le même source. M. Zeghdar a mis l'accent sur «l'importance et le rôle majeur du secteur de l'Industrie dans le développement et la diversification de l'économie nationale», insistant sur la nécessité de le relancer.

Le ministre a appelé, à ce propos, le personnel et tous les cadres du ministère à «conjuguer les efforts pour mettre en œuvre les réformes tracées et remédier aux lacunes et aux insuffisances enregistrées».

Il a en outre appelé les cadres du ministère à trouver de nouvelles méthodes de travail per-

mettant d'améliorer la performance de l'administration centrale et de ses différents services locaux afin de créer un climat d'affaires serein et relancer l'investissement générateur de richesses. Par ailleurs, il a souligné «la nécessité de la numérisation de tous les mécanismes de fonctionnement du ministère et de généraliser en urgence l'usage des technologies de l'information et de la communications modernes pour une gestion transparente et intègre des dossiers d'investissements publics et privés». Il a également rappelé les priorités actuelles du secteur et la nécessité de préserver le tissu industriel et les postes d'emploi, notamment en cette

conjuncture sanitaire difficile induite par la pandémie de Covid-19. Au terme de ces réunions, M. Zeghdar a donné des instructions et des orientations pour assurer la bonne marche du secteur et garantir la célérité et la rigueur dans le traitement des dossiers.

Selon la même source, il sera procédé à l'installation d'un groupe de travail pour examiner les propositions soumises par les cadres du ministère afin d'actualiser et d'enrichir les grandes lignes du plan d'action du secteur dans le cadre du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République.

Samia Y.

Chicago

## Avec la sécheresse, le blé poursuit sa hausse

Le cours du blé a continué à grimper à Chicago à cause de la chaleur et la sécheresse dans les régions de cultures américaines mais aussi à cause des inondations en Europe. Le soja a terminé en hausse tandis que le cours du maïs s'est replié.

«Les températures vont continuer à osciller autour de 30 degrés Celsius la

semaine prochaine, dans les plaines nord-américaines et les prairies canadiennes où est cultivé le blé de printemps», a indiqué Dax Wedemeyer d'US Commodities.

Le soja, également sous pression en raison des fortes températures qui font craindre pour la récolte d'août, a terminé en petite hausse. Le cours du maïs a fléchi, les courtiers prenant leurs bénéfices

en fin de séance après un rebond plus tôt. Le maïs, à ce stade de maturation, souffre moins de la chaleur, a précisé Dax Wedemeyer. Le boisseau de blé pour livraison en septembre a fini à 6,9250 dollars contre 6,7200 dollars jeudi, en hausse de 3,05 %.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé à

5,5200 dollars contre 5,5625 dollars à la clôture précédente, soit une perte de 0,76 %.

Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu à 13,9175 dollars contre 13,8000 dollars, progressant de 0,85 %.

N. T.

Suite à la dégradation de la situation sanitaire

## Des établissements culturels reportent leurs activités

■ La situation sanitaire se dégrade de plus en plus en Algérie à cause de la pandémie de covid-19. Le nombre des personnes contaminées dépassent le mille cas par jour ces derniers temps. En effet, c'est la raison pour laquelle un grand nombre d'établissements culturels et artistiques ont annulé leurs activités en les reportant à des dates ultérieures. Le but majeur de cette décision est de réduire au maximum les regroupements, afin d'éviter plus de contaminations, précisent les établissements concernés.



Par Abia Selles

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) est parmi les premiers éta-

blissements à avoir annoncé la nouvelle. Sur sa plateforme numérique, le TNA a informé son public que la présentation de la pièce de théâtre «*La rue des hypocrites*», prévue du 11 au 15

juillet était reportée à une date ultérieure. C'est le cas aussi d'un hommage qui devait être rendu hier soir aux artistes Mahdi Tamache, H'ssien Saadi et Abdellatif Merioua. La dernière

activité organisée au TNA remonte au 10 juillet.

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a écrit sur sa page Facebook : «*Suite à la dégradation de la situation sani-*

taire liée à la pandémie de Covid-19, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel est dans le regret d'informer son aimable public que tous les événements en présentiel sont reportés à une date ultérieure».

L'Institut culturel français d'Alger est aussi un des premiers établissements à annuler leurs activités à cause du Covid-19. Le 8 juillet, l'établissement a écrit sur sa page Facebook : «*Par mesure de précaution sanitaire, les événements regroupant du public dans les Instituts culturels français d'Algérie sont annulés à compter de ce jour*». Cependant, l'Institut culturel français d'Alger appelle les gens à «*rester connecter pour suivre l'actualité de notre programmation*».

D'ailleurs, depuis cette annonce des activités culturelles et artistiques sont organisées en ligne, dont un documentaire intitulé «*Fairuz, la diva du monde arabe*» surnommée l'âme arabe ou l'ambassadrice du Liban auprès des étoiles, un entretien avec Roland Barth, réalisé par Jean Birnbaum pour le quotidien «*Le monde*» et autres.

Il est à noter que la situation sanitaire en Algérie se dégrade de plus en plus ces dernières semaines, enregistrant des chiffres records de contaminations. D'ailleurs, depuis jeudi, le nombre de cas positifs reste au-dessus des 1 100.

A. S.

«Le Festival de Cannes de l'Algérie»

## L'évènement cloturé hier

La manifestation filmique «Le Festival de Cannes de l'Algérie» a été clôturée hier, après la projection de plusieurs films algériens qui ont pris part auparavant au Festival de Cannes. C'est la Cinémathèque algérienne qui a organisé ce cycle de cinéma à Alger, en ce mois de juillet. Cet évènement, qui coïncide avec l'inauguration de la nouvelle édition du célèbre festival en France, était une occasion pour assister à des projections

filmiques de qualité.

Pour cette programmation, des films algériens nominés ou récompensés au Festival de Cannes étaient au programme, à l'image de «*Indigènes*» de Rachid Bouchareb, «*Bab El Oued City*» de Merzak

Allouache ou encore «*Abou Leïla*».

«*Dernière image*» de Mohamed Chouikh, «*Z*» de Costa Gavras ou encore «*En attendant les hirondelles*» de Karim Moussaoui, ont été projetés lors de ce cycle filmique

D. R.

Musique

## Dua Lipa rend hommage au rappeur Pop Smoke

Un hommage en chanson qui pourrait devenir le son phare de l'été. Dua Lipa apparaît sur le deuxième album posthume du rappeur Pop Smoke sorti ce vendredi. Le titre en duo s'intitule «*Demeanor*» et a ravi de nombreux fans sur les réseaux sociaux. Assassiné en février 2020, le rappeur américain avait déjà été honoré par un premier album posthume intitulé «*Shoot For The Stars Aim To The Moon*». Il avait alors occupé la première place des charts aux États-Unis durant plusieurs jours. Un succès qui sera certainement renouvelé avec la sortie de «*Faith*», opus dans lequel les

fans ont donc pu entendre l'artiste avec à ses côtés la voix de Dua Lipa, la pop star britannique du moment. Le morceau puise son inspiration dans l'univers disco et rappelle des titres cultes comme «*Don't Start Now*» ou encore «*Dior*». Des caractéristiques qui ont ravi tout le monde : «*Le Dua Lipa - Pop Smoke va être le plus grand crossover de l'industrie musicale*», «*Le Pop Smoke x Dua Lipa est le son de l'année*», «*Pop Smoke et Dua Lipa c'est un régal*», pouvait-on lire sur Twitter dès la sortie de l'album.

Certains internautes ont, en revanche, accueilli le morceau avec peu d'enthousiasme. Ils repro-

qui a commencé le douze du mois de juillet en cours.

Un public nombreux a assisté à ce cycle filmique tout en respectant les mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

D. R.

### Salle Ibn Zeydoun Plusieurs films à Alger

Le film d'animation «*Demon Slayer - Kimetsu no Yaiba : Le train de l'infini*» est en projection depuis le 15 juillet à Alger, aux côtés d'autres productions. Adapté du manga du même nom, le film suit le périple de Kamado Tanjir qui cherche un moyen de rendre à nouveau humaine sa petite sœur Nezuko après sa transformation en démon. La salle Ibn Zeydoun (Office Riad El Feth) a dévoilé le programme des projections. «*Cruella*», «*The Conjuring 3*» et autres «*Tom & Jerry*» et «*The Croods 2*» profitent d'une nouvelle semaine d'exploitation. A noter que le programme se poursuit jusqu'au 21 juillet et que le 20 juillet est un jour off puisqu'il coïncide avec le premier jour de l'Aïd. Concernant le prix des tickets, «*Tom & Jerry*», «*The Croods 2*» ainsi que «*Demon Slayer*» sont à 500 DA l'entrée. «*Cruella*» et «*The Conjuring 3*» sont pour leur part à 600 DA.

F. H.

### Agend'Art

Salle Ibn Zeydoun  
Aujourd'hui à 13h, 15h et 20h :  
Projection des films «*Demon Slayer*», «*Cruella*» et «*The Conjuring 3*».  
Lundi 19 juillet à 13h, 15h, 18h30 et 20h40:  
Projection des films «*Tom & Jerry*», «*The Croods 2*», «*DS : le train de l'infini*» et «*Cruella*».  
Mercredi 21 juillet à 13h, 15h, 18h30 et 20h40 :  
Projection des films «*The Croods 2*», «*DS : le train de l'infini*», «*Tom & Jerry*» et «*Cruella*»



## Afghanistan

# Pourparlers à Doha entre gouvernement et talibans malgré les combats

■ Des représentants du gouvernement afghan et des talibans doivent se rencontrer au Qatar pour des pourparlers, au moment où de violents combats les opposent sur le terrain et où les forces étrangères se retirent d'Afghanistan.

Par Mourad M.

Les deux parties se rencontrent régulièrement depuis des mois à Doha, capitale du Qatar, mais des sources proches des discussions ont laissé entendre que ces dernières battaient de l'aile, les talibans ayant gagné du terrain sur le champ de bataille. Hier, le Pakistan a partiellement rouvert sa frontière avec le sud de l'Afghanistan, fermée après que les talibans ont pris le contrôle de la ville afghane stratégique de Spin Boldak, à l'issue de violents combats avec les forces gouvernementales la semaine dernière. Mohammed Tayab, un responsable paramilitaire pakistanais, a déclaré que la décision avait été prise en raison du «calme relatif de l'autre côté», mais que le passage resterait fermé au commerce.

Les talibans ont également resserré leur emprise sur le nord du pays, des affrontements se poursuivaient hier à la frontière avec le Turkménistan.

Les talibans ont lancé, début mai, une offensive tous azimuts contre les forces afghanes, profi-

tant du début du retrait des forces étrangères qui doit s'achever d'ici fin août. Ils ont conquis de vastes territoires ruraux, notamment dans le nord et l'ouest de l'Afghanistan, loin de leurs bastions traditionnels du Sud.

Dans ce contexte, le gouvernement français a évacué de Kaboul une centaine de ses ressortissants et d'Afghans travaillant pour l'ambassade, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, selon une source diplomatique française.

Ces derniers jours, d'autres pays, parmi lesquels l'Inde, la Chine, l'Allemagne et le Canada, ont rapatrié leurs ressortissants ou leur ont demandé de quitter le territoire. Plusieurs hauts responsables, notamment Abdullah Abdullah, chef du Conseil gouvernemental supervisant le processus de paix et ancien chef de l'exécutif, participent aux négociations de Doha. L'ancien président Hamid Karzai, initialement attendu au Qatar, n'a pas fait le déplacement. «La délégation de haut niveau est ici pour parler aux deux parties, les guider et soutenir l'équipe de négociation (du

gouvernement) pour accélérer les pourparlers et faire des progrès», a déclaré à l'AFP Najia Anwari, porte-parole de l'équipe de négociation du gouvernement afghan à Doha. Elle a émis l'espoir que les deux parties parviendront rapidement à un accord. Les talibans ont de leur côté appelé le gouvernement afghan à montrer «une volonté réelle et sincère» pour mettre fin à la crise. «Nous sommes prêts pour le dialogue, les pourparlers et les négociations. Notre priorité est de résoudre les problèmes par le dialogue», a assuré le porte-parole des talibans, Mohammed Naim, sur la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera. Si les combats font rage entre forces gouvernementales et talibans, une guerre des mots s'intensifie également entre Kaboul et Islamabad, l'armée pakistanaise étant accusée de fournir un soutien aérien aux insurgés dans certaines zones. Le Pakistan a fermement démenti. La frontière sud de l'Afghanistan est depuis longtemps un point sensible des relations avec son voisin. La province pakistanaise du Baloutchistan abrite depuis des



PHOTO: D. R.

décennies les principaux dirigeants talibans ainsi qu'un important contingent de combattants qui se rendent régulièrement en Afghanistan.

Les troupes étrangères sont présentes en Afghanistan depuis près de vingt ans, après l'invasion menée par les États-Unis à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Mais elles se sont placées en retrait ces derniers mois. Privées du crucial soutien

aérien américain, les forces afghanes n'ont jusqu'ici opposé qu'une faible résistance aux talibans. Elles ne contrôlent essentiellement plus que les axes majeurs et les grandes villes, dont plusieurs sont encerclées. Des observateurs estiment que la rapidité et l'ampleur de l'offensive des talibans a pour but de renforcer leur position dans les négociations en cours avec le gouvernement.

## Portugal

## L'aéroport de Lisbonne perturbé par une grève des bagagistes

L'activité de la compagnie aérienne TAP Air Portugal était perturbée hier par une grève des employés du bagagiste Groundforce protestant contre des retards dans le paiement de leurs salaires, ce qui a entraîné retards et annulations de vols. «Des annulations et des retards sont prévisibles sur les vols assistés par Groundforce, surtout à l'aéroport de Lisbonne», a indiqué la compagnie dans un communiqué. Selon des informations fournies à la presse locale par le gestionnaire des aéroports portugais ANA, près

d'une centaine de vols au départ ou à l'arrivée de Lisbonne ont été annulés en raison de la grève de 48 heures qui a débuté aux premières heures d'hier. Le mouvement social ne provoquait pour l'instant pas de perturbation sérieuse dans les aéroports de Porto (nord), Faro (sud) ou Funchal (Madère), a précisé ANA à l'agence Lusa. Plusieurs syndicats représentant les bagagistes de Groundforce ont appelé à la grève pour dénoncer la «situation d'instabilité insoutenable» que connaît l'entreprise en proie à de graves difficultés

financières, sur fond de tensions entre son principal actionnaire privé et la TAP, qui détient 49,9 % du capital. En mai dernier, la compagnie nationale a même réclamé le dépôt de bilan du bagagiste, qui s'était vu refuser un prêt bancaire de 30 millions d'euros garanti par l'Etat qui devait lui permettre de solder d'importantes dettes envers la TAP. Dans ce contexte, les quelque 2 400 salariés de Groundforce subissent des retards de paiement depuis février.

O. N.

## Communauté des pays de langue portugaise

## L'Angola assume la présidence

L'Angola a été élu, vendredi, à la présidence du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) pour l'exercice biennal 2021-2023. L'élection de l'Angola a eu lieu lors d'une réunion à Luanda des chefs de la diplomatie de la CPLP. Le Conseil des ministres de la CPLP élit à tour de rôle parmi ses Etats membres et pour un mandat de deux ans un président qui est généralement le chef de la diplomatie du pays hôte de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. L'ordre du jour de la 26<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil des ministres met en

évidence la présentation du rapport du Secrétaire exécutif sortant et les priorités de la présidence angolaise pour la période 2021-2023. Le Conseil a également examiné les recommandations de la réunion du Comité consultatif permanent (CCP), ainsi que le candidat désigné pour le Timor-Oriental pour le poste de Secrétaire exécutif de la CPLP, pour l'exercice biennal 2021-2023. Parallèlement à la réunion des chefs de diplomatie de la CPLP, une table ronde a été organisée, en format virtuel et présentiel, sur la coopération économique et commerciale. Un événement qui a abordé les

questions liées à la promotion de la coopération économique et commerciale, l'identification des bases pour l'expansion du marché intracommunautaire, ainsi que les moyens de renforcer l'activité des confédérations et des associations professionnelles. Le programme de travail comporte aussi la présentation des recommandations du Conseil de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSAN) et des conclusions des travaux de la 26<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres à la 13<sup>e</sup> Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue hier dans la capitale angolaise.



## Commentaire

## Ingérence

Par Fouzia Mahmoudi

Peut-être que si le Rassemblement National n'avait pas connu une «déroute» lors des élections régionales et départementales de juin dernier, la direction de Les Républicains aurait été moins sévère avec Guillaume Peltier qui a laissé entendre en mai dernier qu'un rapprochement LR-RN serait bénéfique pour son parti. Aujourd'hui, fort de la victoire de son mouvement et excédé par les prises de position personnelles de Peltier, Christian Jacob, président de Les Républicains, a décidé de changer de numéro deux. Un poste stratégique en cas de démission ou de vacance de la présidence du parti. Après ses multiples déclarations controversées au «Grand Jury» RTL-Le Figaro-LCI, le 30 mai dernier, en pleine campagne des départementales et des régionales, le vice-président des Républicains s'était attiré les foudres de la direction, des parlementaires comme des militants. Guillaume Peltier s'était prononcé pour «une Cour de sûreté de la République» pouvant placer en détention des personnes fichées pour des soupçons de radicalisation terroriste, sur la base d'un «faisceau de soupçons avérés et concrets» et sans possibilité de faire appel. Le numéro deux des Républicains s'était aussi dit pour «échanger, discuter, travailler avec Robert Ménard», le maire de Béziers, non encarté mais proche de Marine Le Pen. Ces deux positions n'avaient pas fait l'objet d'une délibération collective. «Ses déclarations nous ont fragilisés et je ne les partage pas», avait réagi Christian Jacob dans une interview au «Figaro». «Quand on est numéro deux du parti, on ne tient pas ce genre de propos qui n'ont fait l'objet d'aucune validation par les instances», avait abondé le président du Sénat, Gérard Larcher. Ces prises de parole de Guillaume Peltier se sont ajoutées à d'autres propositions jugées «loutoques» par les parlementaires LR, comme la hausse du smic de 20 %. De plus en plus isolé au sein du parti, Guillaume Peltier s'est prononcé dans «Le Parisien» en faveur du soutien à Xavier Bertrand et contre la primaire. Désormais, la place de numéro deux des Républicains revient à Annie Genevard, ancienne secrétaire générale du parti après la désignation de François Fillon à la primaire, et actuelle vice-présidente de l'Assemblée nationale. La députée LR du Doubs, qui avait condamné la «sortie de piste» de Guillaume Peltier, entend bien jouer collectif. Reste à voir si Peltier, qui s'est ouvertement dit proche des idées et positions du Rassemblement National, ira jusqu'à franchir le pas et rejoindre le parti de Marine Le Pen, ou si malgré l'humiliation de sa rétrogradation il continuera à être loyal à son mouvement, alors que la présidentielle n'est pas loin.

F. M.

Libye

## Le Conseil de sécurité réitère «l'impératif» de tenir les élections à la date prévue

■ Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré, jeudi, «l'impératif de tenir les élections générales en Libye à la date prévue», réaffirmant «leur soutien aux nouvelles autorités en charge de la gestion de la période de transition».



Par Ghani T.

«Le Conseil de sécurité insiste sur l'importance d'élections présidentielle et législatives libres, équitables, régulières et crédibles», note la déclaration finale du Conseil de sécurité sanctionnant la réunion sur la Libye, tenue jeudi, soulignant «la nécessité d'impliquer les femmes et la jeunesse dans ces élections».

Les membres du Conseil de sécurité ont mis, en outre, l'accent sur «l'importance de la réunification des institutions libyennes», relevant «avec satisfaction la remise récente de l'aide financière à la Banque centrale».

Ils ont souligné, par ailleurs, «l'importance d'amorcer le chantier du processus de la réconci-

liation nationale, lequel doit être global et inclusif», saluant «le concours qu'apportent l'Union africaine, les organisations régionales telles que la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne à cet égard».

Abordant la situation sécuritaire, le Conseil de sécurité a exhorté «tous les Etats membres, toutes les parties libyennes et tous les acteurs concernés à respecter et à appuyer l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020, notamment au moyen du retrait intégral et immédiat de l'ensemble des forces étrangères et des mercenaires du territoire libyen, sans délai».

Il a rappelé, à ce sujet, que la Manul joue un rôle pour ce qui est de l'application du cessez-le-feu et qu'elle est tenue d'appuyer le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé

par la Libye, notamment au moyen du déploiement rapide, évolutif et progressif de ses observateurs du cessez-le-feu lorsque les conditions le permettent.

Les membres du Conseil de sécurité ont rappelé, dans le même contexte, qu'«il est nécessaire de planifier le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés et de tous les acteurs non étatiques armés concernés ainsi que la réforme du secteur de la sécurité».

### Base constitutionnelle : le Comité des propositions se réunit

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) «organise, vendredi et samedi, une réunion virtuelle du Comité de transition des propositions

issues du Forum de dialogue politique libyen (FDPL), en vue d'élaborer une base constitutionnelle à même d'assurer l'encaissement des prochaines élections générales», indique un communiqué de la Manul.

«La Manul attend avec impatience une réunion constructive du Comité de transition des propositions qui se concentrera sur l'élaboration d'un projet de base constitutionnelle qui recueille un large consensus et qui est conforme à la feuille de route du FDPL et à la résolution 2570 (2021) du Conseil de sécurité des Nations unies», ajoute la Manul, notant que «les résultats du Comité seront présentés aux membres du FDPL pour examen».

Le Comité de transition des propositions a été formé par les membres du FDPL à l'issue de la dernière réunion tenue en Suisse à Genève, dans le but de concilier les divergences entre les membres du FDPL sur les principales questions en suspens et de construire un projet de base constitutionnelle de compromis pour les prochaines élections.

Selon le président de la Haute commission électorale libyenne (HNEC), Imad Al-Sayah, la base constitutionnelle est incontournable à l'organisation des élections générales à la date prévue.

«La base constitutionnelle est le fondement de l'opération électorale. Nous ne pouvons en aucun cas organiser des élections générales sans une base constitutionnelle consensuelle», a affirmé M. Al Sayah récemment, en marge d'un colloque scientifique sur l'opération électorale, tenu à Tripoli, espérant que «les Libyens parviendront très prochainement à se procurer cette base constitutionnelle».

### Crise libyenne : la Chine réitère son soutien aux efforts de l'ONU

La Chine soutient le rôle principal que l'ONU continue à jouer pour trouver une solution politique à la question libyenne, a déclaré, jeudi, le représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'ONU, Dai Bing.

«Grâce au soutien de la communauté internationale et aux efforts conjoints de toutes les parties libyennes, le cessez-le-feu a été maintenu dans l'ensemble, et les parties prenantes s'engagent à mettre fin à la guerre et à faire avancer la Libye vers la paix et la reconstruction à travers les élections générales, prévues en décembre cette année», a indiqué M. Dai lors d'un point de presse du Conseil de sécurité sur la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et sur la situation du pays. «La Chine espère que toutes les parties répondront positivement aux attentes de la communauté internationale, renforceront le dialogue et la consultation, résoudre- ront correctement les questions en suspens telles que la base constitutionnelle des élections générales, et tiendront les élections conformément à la feuille de route», a-t-il noté. «La Chine soutient la Manul dans sa poursuite du mandat du Conseil de sécurité, afin de coordonner activement davantage d'actions pratiques pour déterminer le cadre juridique et les dispositions générales des élections, et d'aider le gouvernement libyen à faire avancer les préparatifs des élections générales», a-t-il ajouté.

«La communauté internationale doit continuer de soutenir le gouvernement libyen dans la lutte contre la pandémie et de fournir l'aide vaccinale», a appelé le diplomate. G. T.

Débats sur l'accord d'association UE-Maroc

## Le Polisario dénonce un «comportement nocif et irresponsable»

Le Front Polisario a dénoncé jeudi «le comportement nocif et irresponsable» de la Commission INTA du Parlement européen, qui a tenu mardi des débats sur l'accord d'association UE-Maroc et son extension illégale au Sahara occidental occupé.

«Le Front Polisario a suivi avec la plus grande attention les débats devant la Commission INTA du Parlement européen, qui se sont déroulés le 13 juillet 2021, sur l'accord d'association UE-Maroc et son extension illégale au Sahara occidental occupé», a déclaré Oubi Bouchraya, membre du secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), dans un communiqué de presse.

«A cette occasion, plusieurs parlementaires ont interpellé la Commission européenne sur la non-conformité des produits agricoles exportés par l'occupant marocain, en fraude de la réglementation européenne. Par ailleurs, la Commission euro-

péenne a annoncé l'envoi d'une nouvelle mission de «visite» en territoire occupé, à la fin de l'été, pour constater les soi-disant «bienfaits» de l'accord d'extension, au mépris des arrêts de la Cour», a-t-il souligné. En sa qualité d'unique et légitime représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario dénonce «le comportement nocif et irresponsable de la Commission européenne».

Le communiqué rappelle que depuis 2016, les juridictions de l'UE ont jugé à maintes reprises qu'en application du principe d'autodétermination, le Sahara occidental disposait d'un statut séparé et distinct (de celui du Maroc), et que le peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario, constitue un sujet tiers aux relations UE-Maroc dont le consentement s'impose à l'UE, indépendamment des bénéfices allégués.

«L'état du droit est donc clair : le peuple sahraoui est seul maître chez lui, et lui seul peut décider souverainement de

toute activité économique, ou autre, au Sahara occidental. Or, le peuple sahraoui n'a jamais consenti à la moindre exportation depuis le Sahara occidental. Ces flux économiques qui se tiennent en dehors de tout cadre juridique, violent les droits souverains du peuple sahraoui sur son territoire national et ses ressources naturelles», a insisté M. Bouchraya.

De même, s'agissant de la «visite» en territoire sahraoui, le Royaume du Maroc, dont la souveraineté se limite au seul territoire marocain, ne peut pas autoriser l'entrée d'agents étrangers en territoire sahraoui occupé. En l'absence d'autorisation délivrée par les autorités sahraouies, la «visite» des agents de la Commission constituerait donc une violation flagrante de l'intégrité territoriale du Sahara occidental, explique-t-on.

Le responsable sahraoui a constaté que la Commission européenne «pour satisfaire aux desiderata de l'occupant marocain, accepte de jouer contre son

camp en permettant des exportations illégales qui détruisent les filières agricoles en Europe. La Commission européenne doit retrouver la raison : il ne peut y avoir de développement économique prospère sans respect de la légalité internationale».

Enfin, Oubi Bouchraya, s'interroge : «Quant à la soi-disant «visite» en territoire occupé, celle-ci est annoncée pour la fin de l'été alors que les nouveaux arrêts du Tribunal de l'UE sont attendus pour septembre. Cet empressement suscite l'incompréhension. Quelle urgence à envoyer cette «visite» ? Pourquoi ne pas attendre après les arrêts du Tribunal ?». «La Commission donne l'impression de se précipiter pour conforter l'occupant marocain une dernière fois, avant l'éruption d'une nouvelle crise. Ses efforts sont futiles et ils ne font que nuire à l'image de l'Union européenne sur la scène internationale», a-t-il conclu.

R. M.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte contre le Covid-19

## Une série de mesures adoptées à Béjaïa

POUR stopper la propagation du coronavirus et ses variants une série de mesures préventives a été prise par les autorités de wilaya durant ces dernières 48 heures. Des mesures prises après plusieurs réunions de la cellule de crise et de suivi de la propagation de la pandémie qui a enregistré un rebond depuis quelques semaines. «Il s'agit de la signature d'arrêtés de régulation de l'activité commerciale en générale avec ses différentes disciplines et du transport de voyageurs», a indiqué, hier, la cellule de communication de la wilaya. Ces mesures préventives ont été prises simultanément avec l'accélération de la campagne de vaccination contre la pandémie et consignées dans des arrêtés. Leur but est de contraindre tous les commerçants de détail, de gros ou les grandes surfaces, leurs employés et leur clientèle «à porter le masque de protection, contrôler les clients à l'entrée des magasins, respecter la distanciation physique, se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique et produits désinfectants à l'entrée des magasins, désinfecter les pièces de monnaie, éviter les regroupements». Les commerçants sont contraints également d'«informer

les clients de ces mesures préventives par voie d'affichage, prise de température frontale, mise à disposition des employés et des clients d'une poubelle spéciale pour se débarrasser des masques, des gants et des mouchoirs en papier usagés, etc. «L'arrêté contient un volet spécial destiné aux sanctions pouvant aller jusqu'à 15 jours voire plus en cas de récidive». Les transporteurs de voyageurs sont également concernés par ces mesures et sont sommés d'exploiter 50 % de la capacité de leurs bus et de contraindre les voyageurs à porter les masques et de se désinfecter les mains avant de monter dans le transport en commun sous peine de se voir sanctionnés. Ils sont également contraints de désinfecter leurs bus quotidiennement. Les arrêtés qui ont été signés interdisent aussi «les visites au niveau des cimetières le jour de l'Aïd El-Adha, l'organisation de fêtes de mariage ou de circoncision, que ce soit dans les salles, dans les villas, maisons, appartements ou hôtels, interdiction de regroupements, etc. Ces mesures visent, explique-t-on, à «éliminer les facteurs aggravants de la propagation de la pandémie».

Hocine Cherfa

Laghouat

## Décès de deux frères suite à une explosion de gaz

DEUX personnes (23 et 26 ans) sont décédées des suites de brûlures au 3<sup>e</sup> degré, causées par une explosion de gaz dans un local commercial à Laghouat. Les deux frères, victimes de l'explosion d'une bonbonne de gaz butane dans leur local commercial, ont dû être évacués, en rai-

son de la gravité de leurs brûlures, vers le Centre hospitalo-universitaire de Douéra, où le plus jeune a succombé jeudi dernier et son frère le lendemain. Les deux victimes ont été inhumées hier à Laghouat.

Y. B.

Foot

## La CAF approuve la création d'une Super Ligue

LE COMITÉ exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a réaffirmé, vendredi soir à Salé (Maroc), l'existence d'un projet de Super Ligue regroupant les meilleurs clubs du continent. «Je suis très enthousiaste par rapport au fait que beaucoup de diffuseurs sont venus me voir pour me dire qu'ils veulent contribuer à la Super Ligue africaine», a déclaré le président de la CAF, Patrice Motsepe. Même s'il a assuré que les 54 fédérations affiliées à la Confédération africaine de football bénéficieraient du projet, le président de la CAF est resté flou sur les contours de cette future élite. «Cette nouvelle Super Ligue de la CAF est inclusive, le comité interclubs formulera les critères et les détails des règles pour en faire un succès, ce que je peux confirmer, c'est que tous les pays seront inclus, c'est une initiative

de base et chaque pays en fera partie», a-t-il par ailleurs ajouté. En février 2020, le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, avait fait des propositions très concrètes concernant une éventuelle Super Ligue africaine. Ahmed Yahya, deuxième vice-président de la CAF, est chargé en partie de superviser le projet. «Le comité interclubs évalue la situation et conseillera de manière inclusive afin que chaque pays d'Afrique bénéficie de ce projet. Les bénéfices de la Super Ligue africaine seront partagés dans les 54 pays du continent», a-t-il dit. D'autre part, la CAF est favorable à l'idée d'une Coupe du monde tous les deux ans, émise lors du dernier congrès de la Fifa, a annoncé Motsepe à l'issue de la réunion de son Comité exécutif. «La plus haute instance de la CAF a jugé nécessaire d'expri-

mer son soutien comme nous l'avons fait lors du congrès», a déclaré le Sud-Africain. Pour le successeur d'Ahmad Ahmad à la présidence de la CAF en mars dernier, «le football africain, compte tenu des graves défis financiers et du manque d'infrastructures et d'installations de football sur le continent, serait probablement l'un des plus grands bénéficiaires d'une Coupe du monde qui a lieu tous les deux ans». Au sujet de la périodicité de la Coupe d'Afrique des nations seniors, il a confirmé sa tenue tous les deux ans, avant d'annoncer des changements pour le CHAN (Championnat d'Afrique des nations), qui met aux prises des sélections constituées de joueurs évoluant dans des championnats du continent. «Le CHAN aura lieu tous les trois ans», a indiqué le président Motsepe.

R.S.

## Le vaccin anti-covid pour certains



Loumis

Djalou@hotmail.com

Le projet coûtera 90 milliards DA au lieu de 60 milliards initialement

## Tizi Ouzou : la pénétrante autoroutière relancée cet été

■ Le projet de la pénétrante autoroutière de Tizi Ouzou ne sera pas livré dans les délais contractuels actuels, à savoir le premier trimestre 2022, en raison de la mise à l'arrêt du chantier pendant plus d'une année suite à la crise sanitaire du Covid-19. C'est ce que nous avons appris auprès du directeur local des travaux publics, Smail Rabhi.

Par Hamid Messir

Ce dernier estime à pas moins d'une année pour rattraper le retard accusé, «à condition que de nouvelles contraintes ne surgissent pas d'ici là». «Le taux actuel d'avancement du projet lancé en 2014 varie entre 53 à 54 %», selon le même responsable qui nous a précisé que «la relance significative du chantier pourrait intervenir durant cet été, à la faveur du retour des expatriés du groupe-



ment des entreprises réalisatrices turques, Nurof-Ozgun et du bureau d'études italien chargé du suivi du projet». Néanmoins, pour Smail Rabhi il est question d'accorder «la priorité aux travaux restants de cette pénétrante, comme le tronçon d'évitement de la ville de Draa El Mizan, d'une longueur de 7 à 8 km, dont l'impact est très attendu eu égard au trafic dense causant des désagréments sur divers plans». Le directeur des travaux publics de Tizi Ouzou a assuré que «le problème de disponibilité des crédits de paiement ne se pose plus». Dans le même sillage, il a fait état d'«une grande avancée dans la levée des contraintes et de déplacement des réseaux de voirie», précisant, à titre d'exemple, que «le traitement des expropriations, dont le nombre de lots concernés est de 1 232 lots, dont 777 ont été régularisés et le reste en cours avec 322 lots en phase de publication, précède l'achèvement de leur

prise en charge financière de l'indemnisation». S'agissant des bâtisses situées sur le tracé du projet et concernées par la démolition, elles sont au nombre de 60 à 70 familles à reloger. Contrairement aux 36 km situés sur territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, pour les 12 km traversant la wilaya de Bouira le taux d'avancement dépasse les 60 % sans contraintes. En termes de consommation de crédits, notre interlocuteur a fait état de près de 50 milliards de dinars déjà consommés de l'enveloppe initiale inscrite pour le projet qui était de 60 milliards de dinars, dont 8 milliards de dinars consacrés à l'indemnisation des expropriés. Dans le même sillage, Smail Rabhi a précisé que la réévaluation de la pénétrante autoroutière fait ressortir un coût global du projet de pas moins de 90 milliards de dinars.

H. M.